voix, sans avoir un grand éclat, est fort agréable; les sons, tout en étant pleins, ont de la douceur. Ses notes ont le coloris spécial qu'on ne permet guère, à nos chanteurs allemands, mais dont on raffole chez les étrangers. L'artiste est donc en droit de parcourir le monde en qualité d'étoile, et comme toutes les étoiles elle chante de préférence les vocalises et les airs à roulade, dans lesquelles elle peut développer, dans tout son éclat, sa science vocale.

» Elle a chanté un air des *Puritains*, puis les » variations de Proch. Nous croyons devoir si» gnaler l'une de ces variations, parce qu'il ac» rait malaisé d'égaler la pureté avec laquelle » elle a été rendue : c'est la variation avec stac» cati. C'est là que la technique vocale de la » cantatrice s'est au plus haut point manifestée. » Tous les sons paraissaient légers, clairs, et » surtout doux et arondis. Cette dernière qua» lité, cette clareté des notes aignës et per» çantes n'est pas précisément chose commune » pour les staccati des chantenses à roulades. »

Un autre journal de Cologne, la *Kœlnische Volkszeitung*, n'est pas moins élogieux pour Mlle Dyna Beumer :

« Mlle Beumer, dit-elle, appartient à cette ca» tégorie de chantenses à roulades en train de » disparaître, et qu'on a toujours rangées parmi » les étoiles, comme la Patti, la Nillson, etc.; » dans ces derniers temps, la Bianchi, Etelka » Gerster et Marcella Sembrich.

» Dyna Beumer est Belge; donc, une compa» patriote de Désirée Artot: elle est élève du » Conservatoire de Bruxelles et spécialement » du professeur Faure (*sic*).

» Cette artiste s'est acquis déjà un beau re» nom par ses succès dans toutes les grandes » villes musicales.

. . . . . .

» Dans les variations de Proch, le rossignol » belge a fait entendre ces doux sons de flûte » qui rappellent les étoiles du chant d'autrefois. » Des staccati d'une facilité enchanteresse al» ternaient avec de véritables trilles de Philo» mèle. En outre, l'oreille délicate était char» mée par la pureté absolue du son, tel qu'on » ne le trouve que chez les plus grandes canta» trices. »

LES SOCIALISTES. — Un journal socialiste de Paris vient de faire afficher, sur les murs de Roubaix, un programme devant lequel beaucoup de passants s'arrêtent, pour le lire et le commenter. Il y a là dedans une ou deux idées justes, noyées au milieu des excentricités ordinaires du parti.

NOTRE MARCHÉ AU POISSON a été bien alimenté aujourd'hui. On y trouvait des merlans, des huîtres, des moules et..... des chromo-lithographies !

Trois éventaires servaient, en effet, à la vente de chrome.

UN JEUNE INCENDIAIRE. — Le 28 janvier, dans la matinée, une meule de blé, d'une valeur de 3,000 fr., appartenant à H. Teneul, cultivateur à Hem, brûlait. On ne savait à quelle cause attribuer ce sinistre, quand on apprit qu'au moment où se déclarait l'incendie, on avait vu fuir, à travers champs, un gamin de treize ans, Ed. Deqnetelle. On le retrouva le lendemain.

Interrogé, il nia être l'auteur de cet incendie, mais les présomptions sont si graves par suite des déclarations des témoins, que Dequeleite a été arrêté et mis à la disposition du parquet de Lille.

Le 24 janvier, il était encore au service de M. Teneni. On croit qu'il y a dans cette affaire de la vengeance.

Y A-T-IL VOL ? Il y a quelques jours, M. X..., négociant en laine, soie et déchets, à Prémont (Aisne), se présentait dans quelques maisons importantes de Roubaix, et y offrait en vente des marchandises à un prix infime.

Une personne de Roubaix, conçut des doutes sur la provenance de cette marchandise, et prévint la police.

On ouvrit une enquête. Et sans avoir des preuves absolument certaines de vol, M. le commissaire de police a jugé les charges relevées contre M. X... suffisantes pour amener son arrestation. Cet homme a opposé la plus vive résistance aux agents qui l'ont conduit au poste.

L'enquête se poursuit.

SIMPLE POLICE. — Le rôle du Tribunal de simple police contenait, jeudi, 94 affaires, sur lesquelles 4 ont été remises.

La plupart des condamnations ont été prononcées pour ouverture de cabarets après l'heure réglementaire.

TOURCOING

UN HOMME ÉCRASÉ PAR UN TRAIN. — M. Lucien Stock, préposé des douanes de la brigade de Tourcoing, momentanément détaché à la gare, a été écrasé par un train dans un service d'escorte qu'il faisait à la gare de la Chapelle, à Paris.

Ce triste événement a eu lieu la nuit dernière.

Stock âgé de trente ans était marié depuis quelques mois. C'était un employé très estimé de ses chefs.

SCÈNES DE VIOLENCE. — Un cabaretier de Tourcoing a été conduit au poste, hier soir vers onze heures, et certes la police a eu mille fois raison.

Cet homme, qui était ivre, brisait les portes de ses voisins ; mais il n'arrêtait pas là sa fureur, il frappait son beau-père, âgé de cinquante-cinq ans, conducteur de machine, de meurant rue de la Latte, à Tourcoing.

Ces scènes de violence ont eu pour témoins Charles Desninck, jardinier, rue Lerouge, et Clément Dujardin, cabaretier, rue de la Latte.

EXPULSÉS — Charles Guilbert, Victor Coudrette, âgé de 32 ans, né à Suny, Belgique.

Françoise Vannieuwenhuyze, née à Etichove Belgique, condamnée pour vol par le tribunal de Lille, le 23 mai 1878, à un mois et quinze jours de prison.

Cornille Robauts, né à Anvers, condamné pour rébellion, à deux mois de prison, le 22 juin 1874.

Georges Keunt, né en Allemagne. Il a demandé à être transféré en Belgique.

MOUVEMENT DE LA POPULATION de la commune de Roncq, en 1882 :

Naissances. — Enfants légitimes: garçons, 80, filles, 108. Total : 188.

Enfants naturels : garçons, 2 ; filles, 6. Total, 8. — Total des naissances : garçons, 82 ; filles, 114. — Total général : 196.

Mariages : Garçons avec filles, 38. Garçons avec veuves, 1. Veufs avec filles, 1. Veufs avec veuves, 3. Total : 43. — Nombre de mariés qui ont signé leur nom : Hommes, 24 ; femmes, 21. — Nombre de mariés qui ont signé d'une croix : Hommes, 19 ; femmes, 22.

Mort-nés. — Garçon, 1 ; filles, 5. Total : 6.

Décès : Garçons, 54; hommes mariés, 2; veufs, 6. Total : 62. — Filles, 53 ; femmes mariées, 7 veuves 12. Total : 72.—Total général : 134.

Total des naissances, 196; décès, 131. — Différence en faveur des naissances, 62.

MOUVEMENT DE LA POPULATION de la commune de Monveaux, en 1882 :

Naissances. — Enfants légitimes du sexe masculin, 66 ; du sexe féminin, 60 ; enfants naturels du sexe masculin, 7 ; du sexe féminin, 6 total des naissances : 139.

Décès. — Sexe masculin, 44 ; sexe féminin, 33 ; morts-nés, sexe masculin, 5 ; mort-né, sexe féminin, 1 ; total des décès : 83.

LILLE

UN DRAPEAU BLANC. — Jeudi, à 6 heures du matin, un grand nombre d'ouvriers stationnaient, rue du Vieux-Faubourg, en face d'un immense drapeau blanc fleurdélysé d'or, suspendu aux fils télégraphiques qui traversent la rue Sans Pavé.

La police, les pompiers, les voisins se sont employés pour faire disparaître cet emblème. On dressa d'abord une échelle au milieu de la rue, mais personne ne voulut s'exposer à y monter. Il fallut réveiller le propriétaire du café A *la fin de la Guerre*, pour grimper sur le toit de sa maison et, au moyen de longues perches, détacher le drapeau, qui ne mesurait pas moins de trois mètres de longueur sur trois mètres de largeur.

Rue Royale, au même fil téléphonique de la Banque Verley où, il y a quinze jours environ, un immense drapeau blanc était attaché, on en a également trouvé un ce matin, fixé au moyen de ressorts assez ingénieux pour faire honneur à l'inventeur.

Une enquête est ouverte.

ARMÉE. — *Ecole de gymnastique et d'escrime.* — Le caporal Cuvelier, du 3e régiment du génie, vient d'obtenir trois médailles d'argent, dons des ministres de la marine et de la guerre, à la suite de différents concours qui ont eu lieu dans les sections d'escrime et de gymnastique, à l'école de Joinville-le-Pont.

ARTILLERIE. — Par décision ministérielle, M. Decreuse, lieutenant-colonel au 15e régiment, a été classé au 1er régiment pour y faire le service.

MUSÉE INDUSTRIEL DE LILLE. — M. l'administrateur secrétaire nous envoie la communication suivante :

« Il résulte d'un contrôle établi au Musée industriel (1er étage de la salle aux sucres), que ledit Musée a reçu, en 1882. Le nombre de 16,821 visiteurs. Ci-dessous les noms des principaux donateurs pendant le cours de cette même année 1882 :

MM. Broux frères, Roubaix, fabricat'on des peignes pour filatures de lin, de laine, de coton — Raboisson, succesaeur de Decourtray, Lille, curieuse fabrication des bonbons en sucre. — Pechtan, à Lille, verres gravés et taillés. Bruchy, à Lille, l'art du tannenr.— Cornut, à Lille, fers divers de l'usine du Creuzot. — Declercq Clément, à Iseghem (Belgique), dentelles et tirettes en fils de lin. — Mulaton, à Roubaix, soies teintes — Langelé, agent voyer à Quesnoy sur Deûle, bâtiment miniature, renfermant des machines à concasser les pierres.—Veuve Delahousse, à Roncq (Nord), fabrication d'instruments aratoires. — Hiel, luthier, à Lille, instrument de musique artistique. — Conibes, Barpour et Combes, à Belfast (Angleterre), don de M. Constant, objets divers pour filatures, — Cocheteux, à Templeuve (Nord), magnifique collection de tissus pour ameublement. — Gebrüder Meyer, manufacturier à Baar, canton de Zug (Suisse), fabrication de bobinots pour les filatures et tissages depuis le morceau de bois brut jusqu'à l'objet terminé.— Newnham, arbbitecte à Lille, tranche de cèdre d'Afrique, mesurant 5 mètres 64 centimètres de circonférence; véritable curiosité.

Les lettres doivent être adressées à M. l'administrateur secrétaire du Musée industriel à Lille, qui soumettra les demandes d'admission à la commission dudit Musée.

UNE AFFAIRE A SENSATION. — Le *Petit Nord* a publié hier, sous ce titre, un récit étonnant qui fait plus honneur à la fécondité de son imagination, qu'à son tact en matière de reportage, et à la sûreté de ses informations.

Une dame appartenant au meilleur monde se rendait, dit-il, de magasins en magasins, achetant dentelles et soieries, et laissant la carte de ses amies comme adresse pour la facture.

Malgré les recherches de la police, on n'était point parvenu à découvrir l'auteur de ces vols et sans l'intervention d'une servante, la grande dame continuerait sa malhonnête industrie.

On le voit, il y a là tout le canevas d'un roman.

Malheureusement, il faut en rabattre.

La police n'a fait aucune recherche.

Il n'y aura pas d'action judiciaire, par le motif bien simple qu'il n'y a pas eu vol.

La dame en question a commis une imprudence dans un magasin, imprudence qui ne relève en rien de la justice et n'a nullement dupe comme on l'affirme, d'autres négocians.

La chose a si peu d'importance que la police n'a fait aucun rapport à ce sujet.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.— Hier à six heures du soir, le nommé Auguste Duburque, âgé de 45 ans, mécanicien au chemin de fer du Nord, traversait un des quais de la gare de Lille, lorsqu'il fut surpris et tamponné par le train n° 506 venant de Mouscron.

Il fut je é violemment sur le sol et lorsqu'on le releva on constata une fracture de la jambe gauche au dessus de la cheville, une plaie béante mettant les os à nu, les cinq doigts du pied mutilés et une plaie de dix à douze centimètres à l'occiput.

Ce malheureux qui est père de deux enfants a reçu les soins de M. le docteur Follet qui l'a fait immédiatement transporter à l'hôpital.

Son état est très grave

On craint une fracture du crâne.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 1er février 1883

VOL. — Huit petits garnements de 8 à 10 ans, comparaissent aujourd'hui pour soustraction de divers objets, tels que oranges, médailles, plumes, numéraire, au préjudice des Sœurs de la Ste-Enfance de la rue des Postes.

Trois de ces gamins sont condamnés à 6 jours de correction, les autres sont remis à leurs parents.

ABUS DE CONFIANCE. — La fille Malassis avait été chargée par sa maîtresse d'aller payer un effet de 32 francs à la Banque.

Chemin faisant, suivant la déclaration de l'inculpée, elle fit la rencontre d'un certain Arthur qui l'emmena boire un *canon* au cabaret voisin. Quand elle crut prendre les 32 fr. ils avaient disparu de son panier; c'est du moins ce qu'elle raconte.

Le tribunal n'ayant qu'une confiance très limitée dans cette histoire, la condamne, malgré la plaidoirie de Me Brakers d'Hugo, à un mois de prison.

NORD

CYSOING. — On nous écrit de cette localité, au sujet de la profanation du cimetière dont nous avons déjà parlé :

« La ville de Cysoing est en émoi depuis quelques jours, l'opinion est surexcitée, les suppositions les plus diverses ont cours.

» On s'est aperçu dimanche dernier, dans la journée, que soixante-dix croix en bois ont été arrachées ou brisées dans le côté gauche du cimetière.

» Le ou les individus qui les ont enlevées les avait réunies en deux tas.

» Est-ce l'acte d'un fou ? ou bien des enfants se sont-ils amusés à ce triste jeu ?

» Ne serait-ce pas plutôt quelque misérable qui, à la faveur de l'obscurité, a profané notre cimetière, par haine de la religion ?

» Voilà ce qu'on se demande à Cysoing.

» La gendarmerie a fait une enquête; espérons qu'elle aboutira et que bientôt on saura à quoi s'en tenir. »

QUESNOY SUR-DEULE. — Les ouvriers de M. Freiin Guestem se sont mis en grève.

Ils donnent pour motif l'abaissement à 90 centimes d'un travail qui était payé 1 franc aux ouvriers de l'atelier de chanvre.

DOUAI. — Un accident des plus émouvants est produit lundi à la station de Douai.

Vers onze heures et demie du soir, la nommée Pauline Delcambre, femme Acbard, garde barrière à Pont-à-Rache, se trouvait dans notre gare pour y prendre le train qui devait la ramener chez elle. Elle se trompa de ligne et prit à direction de Somain d'où elle revint par le train suivant.

A son arrivée à Douai, elle s'informa auprès d'un homme de peine de l'endroit où se trouvait le sieur Leplat, employé au chemin de fer, à l'effet de le prier de vouloir bien la reconduire jusqu'à Dorignies.

Au moment où, sur l'indication de l'homme d'équipe, elle s'apprêtait à traverser la voie pour parler au sieur Leplat, elle fut tamponnée par un train venant de Paris et la malheureuse roula sous la machine.

Un cri d'horreur sortit de toutes les poitrines ; le mécanicien, qui a'était aperçu de l'accident, renversa immédiatement la vapeur.

Le train presque entier avait passé sur la pauvre femme lorsque tout à coup, avant que l'arrêt ne fut complet, on la vit passer vivement le corps entre deux des roues d'une voiture. Un homme d'équipe s'élança et la saisit vigoureusement: il était temps, car le wagon allait broyer la malheureuse.

Dans sa chûte la femme Acbard a reçu de fortes contusions aux reins et à la cuisse gauche ; elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est aussi satisfaisant que possible.

PAS-DE-CALAIS

— CALAIS. — Les amusements ne manqueront ni à Calais ni à St-Pierre, pendant les fêtes du Carnaval.

Samedi, bals parés et masqués offerts par la Société philharmonique de Calais, à la salle des concerts rue St-Michel, et par celle de St-Pierre, à la salle de l'Elysée, rue Lafayette.

Dimanche gras, bal déguisé pour les enfants, de 4 heures après-midi à 8 heures, donné par la société de la *Concorde*, à sa salle rue de la Rivière, à Calais.

Bal paré et masqué à l'Elysée de St-Pierre.

Lundi gras, bals masqués au théâtre de Calais, à la *Concorde* de Calais et à la salle de l'Elysée à St-Pierre.

Mardi-gras, grands bals masqués au théâtre de Calais, à l'Elysée de Saint-Pierre et aux Fontinettes.

En plus, dimanche gras, au théâtre de Calais, dernière représentation de *Michel Strogoff*.

Cirque Milanais, représentations samedi et les trois jours gras, ainsi qu'aux autres spectacles forains.

La foire clôturera avec les jours gras.

Nous avons eu hier soir du tonnerre et des éclairs et cela avec une température très froide.

Pendant les trois jours du Carnaval, la Compagnie des tramways a décidé que le service des cars serait continué jusqu'à deux heures du matin, *vice-versa* de la place de Calais au pont de Saint-Pierre.

— La police de Londres vient de remettre entre les mains de la police de Calais, deux extradés d'Angleterre, le premier, sous l'inculpation de faux, est un notaire, et le second, sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse.

SAINT OMER. — Nous recevons la dépêche suivante :

« Saint Omer, 2 fév., 2 h. 40 soir.

» Un violent incendie s'est déclaré, à une heure et demie, dans la rue d'Arras, chez les frères de la Doctrine chrétienne.

» Il y a assurance. La cause de l'incendie est encore inconnue.

» L'incendie continue.»

HESDIN-COUPIGNY. — Hier, a eu lieu la bénédiction de deux cloches pesant chacune plus de 2,000 kilog., offertes par Mme la douairière Jules de Vicq, qui a été la marraine de l'une d'elles, avec M. Jules Daquain, M. l'aumônier de la Sainte-Union l'abbé Devicq, a été parrain de la seconde avec Mme Daquain Hermary.

Toute la population était en fête. Plus de cinquante cavaliers marchaient en tête du cortège; la compagnie des sapeurs pompiers formait la haie. On avait dressé des arcs de-triomphe. Jamais cette localité n'a été témoin d'une pareille cérémonie dont la population et les pauvres garderont le meilleur souvenir.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1er FÉVRIER. — Marceau Kind, rue de Condé, cour Bellaire, 9. — Thérèse Couteau, rue de la Vigne, 80. — Antoinette Eagels, rue Bernard, cour Bernard, 26. — Léon Devinck, rue des Vélocipèdes, 28. — Hélène Carpraux, rue des Arts, 41. — Marthe Brabant, rue de Rome, maisons Rogier. —Arthur Lampaert, rue ste Eleuthère, 21.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1er FÉVRIER.— Gabrielle Dequick, 8 mois, rue des Filatures, 41. — Zénobie Deltour, 37 ans, ménagère, rue de l'Hommelet, cité Mirabeau, 17. — Auguste Dhalluin, 66 ans, rentier, rue de l'Epeule, 145.

MARIAGE du 1er février. — André Soete, 20 ans, domestique et Joséphine Devos, 27 ans, soigneuse.

Etat-civil de Tourcoing.—NAISSANCES du 1er février. — Léonie Fremin, au Tilleul. — Albert Tiberghien, Fin de la Guerre. — Jeanne Heseltine, rue du Moulin-Fagot. — Achille Lemaire, rue de la Latte. — Léon Mylle, rue du Tilleul. — Maria Dendievel, rue de la Ferme. — Suzanne Fallot, rue des Piats.

DÉCÈS du 1er février. — Laure Debruyne, 1 mois 21 jours, rue de la Blanche-Porte. — Gustave Frayman 7 ans 8 mois, Pont rompu. — Emile Lemaire, 7 mois 6 jours, rue de la Croix Rouge. — Julienne Lemiègre, 52 ans 5 mois, sans profession, Hôpital-Civil, rue Nationale.

MARIAGES du 1er février. — Pierre Benoit, 32 ans, domestique et Clémence Levsugle, 28 ans, cabaretière. — Jules Corrion, 30 ans, cabaretier et Angèle Lemoine, 22 ans, journalière. — Henri Lepoutre, 24 ans, boulanger et Marie Voreux, 25 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **D'Halluin-Leleu**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Auguste-François-Joseph D'Halluin**, Marguillier de la paroisse de Saint-Sépulcre, décédé à Roubaix, le 31 janvier 1883, dans sa 67e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 4 février, à 8 heures; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5, à 10 heures, en l'église de Saint Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule, 145.

Les amis et connaissances de la famille **Meurin-Delbart**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Sophie Delbart**, décédée à Roubaix, le 30 janvier 1883, dans sa 68e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 3 février 1883, à 8 heures 3/4, en l'église Notre-Dame à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Honoré, 25.

Les amis et connaissances de la famille **Wilmot-Colignon**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de **Alfred-Jean-Baptiste Wilmot**, décédé à Roubaix, le 2 février 1883, à l'âge de 13 mois 1/2, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 4 février, à 2 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 36, à 2 heures.

Les amis et connaissances de la famille **Thieffry-Dubuquoy**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Charles-Joseph Thieffry**, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 2 février 1883, dans sa 35e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 3 courant, à 8 heures; aux Vigiles, qui seront chantées le dimanche 4 dudit mois, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 5, à 9 heures 3/4, en l'église de Saint-Eloi (Blanc-Seau. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Presbytère, (près de l'église.)

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré le lundi 19 mars, à 9 heures 1/2, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le samedi 3 février 1883, à 9 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame **Aline Ferraille**, veuve de Monsieur **Alexandre Delecourt**, décédée à Roubaix, le 21 décembre 1882, dans sa cinquante-septième année.— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

MOUSCRON. — On lit dans l'*Etoile belge* :

« Nous appelons l'attention de ministre des travaux publics sur la lettre suivante du chef de station de Mouscron à M. Ch. Bixner, commissionnaire expéditeur en cette localité :

» Mouscron, le 27 janvier 1883.

» Monsieur,

» Comme suite à votre lettre du 5 courant, relative à deux forcements de fr. 31,40 fr. et 20,15 que vous refusez de payer, j'ai l'honneur de vous communiquer la réponse qui m'a été donnée à ce sujet par mon administration supérieure.

» Voici ce qu'elle dit :

« Les indications fournies par le bureau des » renseignements étant données gratuitement » et à titre de service public, l'administration » des chemins de fer de l'Etat n'assume aucune » responsabilité du chef des erreurs qui se glis» seraient dans les communications dudit bu» reau. »

» En présence de cette réponse, je crois que vous conviendrez avec moi que les deux sommes susindiquées sont bien dues par vous à notre service, et que vous ne tarderez pas plus longtemps à régler ce litige.

» Recevez, etc.

» Ce n'est pas la première fois que de pareilles réclamations nous sont adressées.

» Si le bureau officiel n'est pas responsable des renseignements qu'il donne lui-même, nous demandons à quoi il peut être bon, sinon à induire en erreur les expéditeurs qui ont confiance en ses renseignements ?

» Et s'il n'est bon qu'à cela, qu'on le supprime : ce sera encore une économie. »

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE A LA CHAMBRE — On a fait une nouvelle expérience d'éclairage au moyen des lampes Edison. Cette fois les lampes avaient été réunies en girandoles de trois et de six becs apposées aux colonnes qui supportent le plafond de la salle, à mi-hauteur et au-dessus des tribunes publiques. Des becs avaient été aussi placés dans les tribunes réservées et dans les tribunes de la presse, de façon à ne plus blesser les yeux.

L'expérience a été beaucoup plus satisfaisante que les expériences précédentes. La lumière est très belle, fixe, et n'a plus rien d'offensant pour les yeux. Les expériences continueront jusqu'au 15 de ce mois.

Il paraît, dit le *Courrier de Bruxelles*, qu'avec cent becs l'éclairage n'est pas plus économique que celui du gaz, mais que, le nombre de cent becs dépassé, l'économie va *crescendo*. Avec six cents becs, il y aurait sur le gaz économie de 50 p. c.

BRUXELLES. — Ainsi qu'on l'avait prévu, le Roi, encore retenu dans ses appartements par l'indisposition dont Sa Majesté a été atteinte il y a quelques jours, n'a pu assister avec la Reine au premier bal de la Cour, donné mercredi au palais de Bruxelles.

LIÈGE. — Les étudiants de l'Université ont tenu lundi une assemblée générale pour discuter le nouveau règlement : presque tous les articles ont été admis sans débat, quelques uns après de vives discussions. On a annoncé que S. M. le Roi enverrait sous peu aux étudiants de Liège un nouveau drapeau, et à la quasi unanimité, il a été résolu que : les étudiants réunis en assemblée générale, « réclament » la suspension immédiate des cours. Le président et quelques membres de la Commission ont été entendus hier par le Conseil académique pour y exposer les réclamations des étudiants.

A la suite de cette démarche, au cours de laquelle les délégués de MM. les étudiants demandaient un mois de vacances immédiates, le Conseil académique s'est réuni, et se fondant sans doute sur l'amélioration de la situation sanitaire, a décidé à une très-forte majorité, de ne pas accueillir cette demande.

MM. les étudiants, mécontents de cette décision, parlent, dit on, d'une grève générale. Ce matin déjà, les élèves de plusieurs cours des écoles spéciales, se sont rassemblés devant l'Université, et ont décidé tumultueusement de n'y pas entrer.

Si les cours restent vides, il n'en est pas de même des cafés avoisinants, où se font en ce moment de larges consommations de liqueurs hygiéniques.

Quel est ce mystère? — On lit dans les *Nouvelles du Jour* : « Remise a été faite hier à l'administration d'une de nos plus grandes ombrelles, d'une plainte contre *une institutrice qui aurait enlevé un jeune homme à l'affection de sa famille*. Jusqu'ici rien de grave, rien même que de très naturel, mais voici le chiendent ; cette institutrice serait en congé depuis 1871, avec jouissance d'appointements, sous prétexte de maladie de poitrine, affection qui ne l'aurait pas empêchée d'être une joyeuse habituée des bals champêtres. Nous espérons qu'on n'enterrera pas cette affaire comme *on en a enterré d'autres*. »

FAITS DIVERS

— TIRAGE D'OBLIGATION. — Jeudi matin, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, à la désignation, par un seul et même tirage, des obligations municipales remboursables en mars 1883, soit de l'emprunt de 1855, soit de l'emprunt de 1860.

Le tirage comprenait 2 067 obligations de chaque série, soit 6,201 obligations au total.

Les quinze premiers numéros, dans chacune des trois séries, donnent droit aux lots ci-après :

Le n° 70,003 gagne 100,000 francs.

Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 francs :

48,855 — 100,082 — 13,616 — 70,601.

Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr.

74,754 — 116,497 — 2,275 — 144,237 — 54,198 — 138,110 — 135,264 — 38,285 — 129,948 — 137,012, soit un total de 150,000 francs.

— On écrit de Nice, le 1er février :

« La première journée de la famense «Bataille des confetti » a été favorisée par un temps superbe.

» Trois magnifiques chars, plus de trois cents voitures remplies de masques et six cavalcades de chevaux et d'ânes ont défilé sur le Cours.

» La « bataille », commencée à 2 heures, s'est terminée à 4 h. 1/2.

» Une foule énorme était accourue des environs pour assister à ce curieux spectacle.

» Il n'y a eu aucun accident. »

DUEL AU FUSIL. — Deux citoyens de Brooklyn-Missouri, Michael Vanderburg et Matthew Woodson, se sont battus en duel, dit le *Courrier des Etats-Unis*, à coups de fusil, à vingt pas de distance, en présence d'une vingtaine d'amis communs. Vanderburg a eu les deux yeux crevés, et Woodson a reçu une balle dans la tête et d'autres dans le corps. La condition de tous deux est désespérée.

Nous encartons aujourd'hui un appel à nos lecteurs en faveur de M. Paul Féval. Nous ne pourrions mieux parler que le prince de la critique, notre maître et ami Armand de Pontmartin. Ecoutez-le :

« Voulez-vous m'offrir mes étrennes, les seules auxquelles puisse prétendre un *vieux* ? Prouvez-moi que mon âge, mes états de service, une intimité d'un quart de siècle, me donnent sur vous quelque influence ! Achetez avec enthousiasme, avec passion, avec furie, les livres de Paul Féval ! Achetez ceux que désignent à votre choix vos goûts, vos préférences, vos souvenirs, votre plus ou moins de ferveur ou de tiédeur. Vous, amis et élèves de nos chers *exputriés*, enlevez toute une édition nouvelle du volume où Paul Féval, intrépide champion des *jésuites*, fait justice de tant d'odieuses calomnies et démontre que ces intrigants ont été des naïfs, ces hypocrites des dupes, ces oppresseurs des opprimés, ces inquisiteurs des victimes, que ces assassins et ces empoisonneurs, ont laissé mourir de vieillesse leurs plus acharnés persécuteurs !

» Vous, mères, sœurs, épouses chrétiennes, qui priez pour la conversion d'un fils, d'un frère, d'un mari, emportez par brassées ces *Etapes d'une conversion* où les âmes les plus froides ne peuvent que se purifier et s'échauffer aux flammes de l'amour divin ! Videz la librairie de Victor Palmé, quand il n'y en a plus, il y en a encore. »

Telles sont les lignes entraînantes et de feu que M. de Pontmartin publie, afin que le public vienne en aide à M. Paul Féval par l'achat de ses livres. C'est un moyen honorable en effet d'être utile au grand romancier, et ensuite c'est une occasion unique de faire l'emplette de livres intéressants, honnêtes, et admirablement écrits.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

Le vote de la Chambre française jugé par les journaux anglais

Londres, 2 février.

Les journaux anglais blâment généralement le vote de la Chambre française.

Le *Standard* dit que c'est un précédent dangereux.

Le *Daily-News* voudrait que les princes d'Orléans fissent une déclaration amicale pour la République.

Le *Times* dit que les républicains ont commis une lourde faute, et qu'ils ont donné aux princes d'Orléans une popularité qu'ils n'avaient pas jusqu'ici.

Le corps d'occupation de l'Egypte

Londres, 2 février.

Le *Times* dit que le corps d'occupation de l'Egypte vient d'être diminué de deux régiments.

BULLETIN DU COMMERCE

LES VENTES D'ANVERS

Anvers, 1er février, 4 h. 15 soir.

21 7 balles ont été mises en vente.

1381 ont été vendues.

Les prix se sont maintenus fermes.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-dry monprez

Havre, 2 février.

Ventes 390 b. Marché calme.

Liverpool, 2 février

Ventes 10,000 b. Marché calme.

New-York, 2 février.

New York, 10 3/16	
Recettes 23,000 b	
New Orleans low middling	72 1/2
Savanah » »	»» »/»

MARCHE LINIER DE LILLE

Mercredi 31 janvier

LINS DU PAYS. — Demande régulière, prix sans changement.

LINS DE RUSSIE. — Par suite des nouvelles prétentions des vendeurs, les affaires en livrable ont été un peu moins importantes que la semaine dernière ; le disponible a été plus recherché à prix très fermes. — Change de St-Pétersbourg sur Paris, à trois mois, 248 50.

ETOUPES DE PEIGNAGE. — Il s'est traité quelques affaires cette semaine, mais sans que la demande soit en proportion des opérations faites en dn. Prix fermes.

FILS DE LIN. — Il se fait plus d'affaires. Prix peu discutés et en hausse.

FILS DE JUTE. — Continuation d'une bonne demande. Prix fermes.

TOILES. — Bon courant d'affaires ; amélioration sensible sur les prix de la semaine passée.

PORT DE DUNKERQUE

Importations et exportations des matières textiles du 23 au 29 janvier 1883 :

Importations. — Lin, 117,994 k.—Jute, 1,257,700 k. — Chanvre, »»,»»» k. — Etoupe, 110 k. — Fils de lin, 6 k. — Fils de jute, »,»»» k. — Toiles de lin, 3,357 k. — Toiles de jute, »» k.

Exportations. — Lin, »», »» k.— Jute »»» k. — Chanvre, »,»»» k. — Etoupe, »,»»» k.— Fils de lin, »»» k. — Fils de jute, 2,600 k. — Toiles de lin, »»» k. — Toiles de jute, 200 k.

MARCHÉS BELGES

La demande continue à être bonne sans variation dans les prix.

PARIS 1 février. — *Huile de Colza* 10 k. fut com ext. 1 1/0 : courant 87 ..; mars 88 ..; 4 de mai 88 ..; 4 derniers 89 50. — *Huile de lin* : courant 58 50, mars 58 75; 4 de mai 59 50; 4 derniers 59 75. — *Spiritueux* 1er q l'h. 86 fût c. esc 10 k. : courant 50 50, mars 51 ..; 4 de mai 52 75; 4 derniers 53 .. . . . — *Sucres bruts 88°* : disp. 50 25 à 50 50 — *Sucres blancs n° 3* : courant 58 ..; mars 58 30; mars-avril 58 10 4 de mai 59 80. — *Sucres raffinés* : 104 .. à 105 ... — *Farines 9 marques* : courant 59 10; mars 58 30; 4 de mars 58 75; 4 de mai 59 25 — *Marque Corbeil* : 61 . . — *Bless* : courant 33 ..; mars 33 10, 4 de mars 33 50; 4 de mai 34 ... — *Seigles* : courant 15 75; mars 16 ..; 4 de mars 16 70, 4 de mai 17 ...

LA VILLETTE, 1er fév. — Bœufs amenés 2195, poids 333, 1re qual. 1.72; 2e qual. 1.56, 3e qual 1.30; prix moyens 1.29 à 1.76. Vaches am. 591; p. 231; 1.60 à 1.36; 1.15, prix moyens 1.05 à 1.64; Taureaux am. 94; p 385 1.48, 1.34; 1.20, prix moyens 1.10 à 1.52; Veaux am 1.291; p. 81; 2.34; 2.14 1.90; prix moyens. 1.80 à 2.45; Moutons am. 16162, p. 20; 2 26; 2.10; 1.90; prix moyens 1.80 à 2.35; Porc gras am. 4509, p. 80, 1.38, 1.32; 1.26 prix moyens 1.32 à 1.42.

LILLE, 31 jan. — *Taxe officieuse du pain.* — Pain de fleur ou de gruau 0.30 le kilog; pain bisné 0.30 le kilog; pain bis ou de ménage 0.30 le kilog.

ARRAS, 31 jan. — Blé blanc, 18 .. à 22 ..; blé roux 13 .. à 18 50; Seigle 11 .. à 13 50; Scourgeon 11 .. à 12 50; Avoine 6 50 à 8 75; Gillettes 25 .. à 28 ..; Colzas .. .. à .. ..; Lin .. .. à .. ..; Cameline .. .. à .. ..; — SUILES. Gillette sur. 101 .. à .. ..; Colzs 99 .. à .. ..; Lin .. .. à .. ..; Cameline .. .. à.. .. .. — TOURTEAUX. Gillette 16 .. à .. ..; Colza 18 50 à .. ..; Lin 23 .. à .. ..; Cameline 18 50 à .. ... — FARINES 1re qualité 34 .. à .. ..; 2e qualité .. .. à .. ..; Sous gre .. .. à .. ...

LILLE, 31 jan. — *Taxe officieuse de la viande* — Bœuf 1.75 1.60 1.35. Vache 1.65 1.50 1.35. Taureau .... Veau 2.10 1.85. Mouton 2... 1.85 .... Porc ....

LILLE, *Marché aux fourrages* du 24 au 31 janvier — Paille 750 kil. 1re qual. 50 fr. 2e qual. 40; Foin 750 kil. id. 80 fr. id. 75; Lentilles